



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### VIOR INC. - TSX CROISSANCE (VIO)

#### VIOR SIGNE UNE ENTENTE SUR LA PROPRIÉTÉ BUTEUX-DESGAGNÉ

**Québec, le 22 février 2007 – Vior inc. (« Vior »)** annonce la signature d'une entente avec Monsieur Larry Desgagné (« le vendeur ») par laquelle elle peut acquérir une participation dans la propriété Buteux-Desgagné située au sud-ouest de Chibougamau, Québec.

#### **Le potentiel de la propriété Buteux-Desgagné**

La propriété Buteux-Desgagné est située à 120 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau et à 110 kilomètres à l'est de Lebel-sur-Quévillon. Elle est constituée de 42 claims couvrant une superficie totale de 2500 hectares dans le canton de Buteux. Elle est aussi adjacente à la propriété Buteux détenue entièrement par **Vior** et à la propriété Fecteau qui a fait l'objet d'une entente avec **Vior** en date du 16 novembre 2006. Ces trois groupes de claims qui totalisent 154 claims couvrant une superficie de 9100 hectares sont situés dans le segment de roches vertes d'Urban-Barry à l'est de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, et à environ 20 kilomètres à l'est de la découverte rapportée par la société Noront Resources en décembre 2006 (4,8 mètres à 1792,9 g/t Au).

Du côté ouest de la propriété Buteux-Desgagnés on retrouve une intrusion felsique qui renferme quelques indices aurifères à hautes teneurs récemment découvert par Monsieur Desgagné. Ces indices sont constitués de veines de quartz d'épaisseur centimétrique à décimétrique. Ces veines ont titré entre 8 g/t Au et 85 g/t Au en échantillons choisis. Elles ont été identifiées sur un territoire de 200 mètres de longueur par 50 mètres de largeur. Du côté est de la propriété, on retrouve une lentille de sulfure semi-massif anormalique en zinc, cuivre et or de vingt mètres de longueur par 5 mètres d'épaisseur associée à des volcanites intermédiaires. Aucun forage d'exploration n'a été exécuté par le passé sur ces indices. Des travaux de géophysique et de cartographie sont prévus pour l'été 2007.

Cette acquisition découle de nos travaux de modélisation géologique et d'évaluation de propriétés minières de la partie est de la ceinture de roches vertes d'Urban-Barry. Ce secteur de la sous province géologique de l'Abitibi, maintenant accessible grâce à un excellent réseau de chemins forestiers, demeure très peu exploré et présente à nos yeux un potentiel de découverte de dépôts de métaux de base et/ou aurifères des plus intéressants.

### **L'entente**

En vertu de l'entente, **Vior** a l'option d'acquérir la totalité de la propriété Buteux-Desgagné en respectant les modalités suivantes :

- Un paiement comptant de 25 000 \$ à la signature de l'entente et des paiements comptants optionnels de 25 000 \$ le 18<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> mois suivant la signature de l'entente et un paiement final optionnel de 25 000 \$ le 42<sup>e</sup> mois suivant la signature de l'entente.
- L'émission de 150 000 actions ordinaires de la société **Vior** à la signature de l'entente; l'émission de 100 000 actions additionnelles les 18<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> mois suivant la date de l'entente et l'émission de 300 000 actions le 42<sup>e</sup> mois suivant la signature de l'entente pour un total de 600 000 actions.
- Des travaux d'exploration de 100 000 \$ au cours des 18 premiers mois suivant la signature de l'entente; des travaux additionnels de 150 000 \$ au cours des 24 mois suivants de l'entente pour un total de 250 000 \$.
- Une royauté NSR de 1 % advenant la mise en production commerciale d'un gisement sur cette propriété. Une partie de cette royauté, soit 0,5 % est rachetable en tout temps pour un montant de 1,25 million \$.

Cette entente est sujette à l'approbation des autorités de réglementation. Les actions émises en vertu de cet entente sont sujette à une période de rétention de quatre mois suivant leur émission.

Ce communiqué de presse a été préparé par Marco Gagnon géologue, habilité à agir comme personne qualifiée pour la société selon le Règlement 43-101.

### **Profil**

**Vior** est une société d'exploration minière du Québec ayant comme stratégie l'exploration et la mise en valeur de projets aurifères et de métaux de base de qualité dans des régions minières reconnues et accessibles du Canada à l'aide de techniques d'exploration avancées. La société **CVRD Inco Limited** détient 12 % du capital actions de **Vior**.

### **Pour de plus amples informations :**

#### **Patrick Bradley**

Président  
514-235-1409  
pbradley@vior.ca

#### **Marco Gagnon**

Vice président, exploration, acquisitions  
450-743-5527  
mgagnon@vior.ca

Site internet : [www@vior.ca](http://www@vior.ca)

Sedar : Société d'exploration minière Vior Inc.

*La bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse.*